



Service de police
AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

CONSENTEMENT À UNE VÉRIFICATION EMPÊCHEMENTS POUR LE SECTEUR VULNÉRABLE

FORMULAIRE 1

**VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS
AU VERSO AVANT DE COMPLÉTER CE FORMULAIRE.**

PAYÉ

NUMÉRO DE CHÈQUE

C A N D I D A T	IDENTIFICATION DU CANDIDAT									
	NOM					NOM DE FAMILLE À LA NAISSANCE (SI DIFFÉRENT)				
	UTILISEZ-VOUS OU AVEZ-VOUS UTILISÉ UN AUTRE NOM QUE VOTRE NOM ACTUEL OU AVEZ-VOUS CHANGÉ DE NOM DEPUIS VOTRE NAISSANCE? OUI ☐ NON ☐ SI OUI, PRÉCISEZ :									
	PRÉNOM					ADRESSE COURRIEL				
	SEXE F ☐ M ☐ X ☐	TAILLE	YEUX (COULEUR)	DATE DE NAISSANCE A M J	TÉLÉPHONE ()	CELLULAIRE ☐	TÉLÉAVERTISSEUR ☐			
	ADRESSE ACTUELLE									
	NO CIVIQUE	RUE	APP.	VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL				
	ADRESSES PRÉCÉDENTES (5 DERNIÈRES ANNÉES)									
	NO CIVIQUE	RUE	APP.	VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL				
	NO CIVIQUE	RUE	APP.	VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL				

C A N D I D A T	CONSENTEMENT									
	<i>Je soussigné(e) consens à ce qu'un représentant du Service de police de l'agglomération de Longueuil</i>									
	<i>Vérifie mes empêchements, c'est-à-dire toute déclaration de culpabilité, toute ordonnance judiciaire ou toute mise en accusation encore pendante pour une infraction ou un acte criminel, de même que l'existence passée ou actuelle de tout comportement ou de toute inconduite pouvant raisonnablement faire craindre que je puisse constituer un risque pour la sécurité physique ou morale des personnes vulnérables auprès de qui j'œuvre ou serai appelé(e) à œuvrer. Sont également considérées comme des empêchements les infractions énumérées à l'annexe 2 de la Loi sur le casier judiciaire, même si celles-ci ont fait l'objet d'une suspension du casier judiciaire.</i>									
	<i>Je consens également à ce que le représentant du corps de police fasse les vérifications à partir des dossiers et des bases de données qui lui sont accessibles. Dans le cadre de la vérification, j'autorise également le corps de police à vérifier ou à utiliser les renseignements recueillis à mon sujet et à les communiquer, au besoin, à toute personne ou organisme public ou privé ou à tout autre corps de police canadien dont l'assistance peut être nécessaire pour les valider ou les compléter. Au même titre, j'autorise toute personne, tout organisme public ou privé ou tout autre corps de police canadien à transmettre au corps de police tout renseignement personnel me concernant qu'ils jugeront utile de transmettre dans le cadre de ces vérifications.</i>									
	<i>S'il y a absence ou présence d'empêchements, les résultats me seront communiqués et je serai invité(e) à me présenter au corps de police pour en prendre connaissance et pour me permettre d'être entendu(e) et, le cas échéant, de les faire modifier.</i>									
SIGNATURE DU CANDIDAT QUI FAIT LA DEMANDE LOUISE THEORET					SIGNATURE DU PARENT OU TUTEUR SI LE CANDIDAT EST MINEUR					DATE 2 0

A L U S A G E E X C L U S I F	VÉRIFICATION DE L'IDENTITÉ DU CANDIDAT												
	J'atteste avoir vérifié l'identité du candidat au moyen des documents suivants : (Le demandeur doit fournir deux (2) pièces d'identité, dont l'une est délivrée par le gouvernement, sur laquelle apparaissent le nom, la date de naissance, la signature ainsi qu'une photo du demandeur.)					☒ PERMIS DE CONDUIRE	N°:						
						☒ CARTE D'ASSURANCE MALADIE	N°:						
						☐ CARTE D'ÉTUDIANT	N°:						
						☐ PASSEPORT	N°:						
						☐ CERTIFICAT DE NAISSANCE	N°:						
						☐ CERTIFICAT DE CITOYENNETÉ CANADIENNE	N°:						
	NOM, PRÉNOM (PERSONNE QUI A PROCÉDÉ À LA VÉRIFICATION)					SIGNATURE					DATE 2 0		
	D E L 'E M P L O Y E U R	EMPLOYEUR OU ORGANISME ASSOCIATION DE SOCCER MONTIS ADRESSE (N°. CIVIQUE, RUE, APPARTEMENT, VILLE, PROVINCE) C.P.26, ST-BRUNO, QC ADRESSE COURRIEL info@asmontis.com										TÉLÉPHONE 450-441-8488	POSTE J3V4P8
		TYPE D'EMPLOI										# PROTOCOLE 151E	
SPÉCIFIEZ L'EMPLOI OU LES FONCTIONS À EXERCER					SPÉCIFIEZ LA CLIENTÈLE VISÉE								
☒ PERSONNE NON-RÉMUNÉRÉE					<i>En cochant la case « PERSONNE NON-RÉMUNÉRÉE », l'organisme (ou l'employeur) ainsi que le candidat attestent qu'en cas d'embauche et suite à la vérification de ses empêchements, le candidat ne recevra aucun montant d'argent ou tout autre avantage pécuniaire pour sa prestation de service. En cas d'affirmation trompeuse, l'organisme (ou l'employeur) et le candidat s'exposent à être conjointement poursuivis en justice pour fausse déclaration.</i>								
☐ PERSONNE RÉMUNÉRÉE													
PERSONNES RÉMUNÉRÉES :					LE COÛT D'UNE DEMANDE DE VÉRIFICATION D'EMPÊCHEMENT EST FIXÉ SELON LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT MUNICIPAL CA-2009-108 ET PEUT ÊTRE MODIFIÉ EN TOUT TEMPS.								
D E L 'O R G A N I S M E		CRITÈRES DE VÉRIFICATION Dans le cadre des garderies, centres de la petite enfance et autres services de garde, tous les énoncés ci-dessous doivent être vérifiés.										À VÉRIFIER	
		CRITÈRES	COCHÉZ LES INFRACTIONS ET LES COMPORTEMENTS INCOMPATIBLES AVEC L'EMPLOI POSTULÉ								✓		
		VIOLENCE	Tout comportement ou toute infraction criminelle pour laquelle une quelconque forme de violence a été utilisée, tels que l'homicide, le vol qualifié, les voies de fait, les infractions reliées aux armes à feu, l'enlèvement, la séquestration, les menaces, l'intimidation, le harcèlement, l'incendie criminel, le gangstérisme, les méfaits, la négligence criminelle.								✓		
		SEXE	Tout comportement ou toute infraction criminelle à caractère sexuel, telles que l'agression sexuelle, les actions indécentes, la sollicitation ou l'incitation à la prostitution.								✓		
	VOL / FRAUDE	Tout comportement ou toute infraction criminelle dont la nature même est assimilable à un vol ou une fraude, tels que le vol par effraction, le vol simple, la prise d'un véhicule automobile sans consentement, la fraude, la corruption, la supposition de personne.								✓			
	CONDUITE AUTOMOBILE	Tout comportement ou toute infraction criminelle relative à la conduite d'un véhicule, tels que la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou une drogue, le délit de fuite, la conduite dangereuse.								✓			
	DROGUES ET STUPÉFIANTS	Tout comportement ou toute infraction criminelle relative aux aliments, drogues et stupéfiants, tels que la possession, le trafic, l'importation, la culture.								✓			
AUTRES	Omission de fournir les choses nécessaires à la vie, comportement pouvant raisonnablement faire craindre pour la sécurité, etc.								✓				

L'employeur est assujéti aux articles 18.2 de la Charte des droits et libertés de la personne, L.R.Q. c. C-12, ainsi qu'à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, L.R.Q. c. A-2.1, ou à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, L.R.Q., c. P-39.1.

18.2 «Culpabilité à une infraction» Nul ne peut congédier, refuser d'embaucher ou autrement pénaliser dans le cadre de son emploi une personne du seul fait qu'elle a été déclarée coupable d'une infraction pénale ou criminelle, si cette infraction n'a aucun lien avec l'emploi ou si cette personne en a obtenu le pardon.

INSTRUCTIONS POUR LA RÉDACTION DU FORMULAIRE

« CONSENTEMENT À DES VÉRIFICATIONS PAR LE SERVICE DE POLICE »

FORMULAIRE 1

1. ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES ET A L'ENCRE BLEUE
2. COMPLÉTER TOUTES LES SECTIONS REQUISES EN FONCTION DE VOTRE STATUT (CANDIDAT OU EMPLOYEUR/ORGANISME)
3. NE RIEN INSCRIRE DANS LES CASES EN GRIS
4. LES CARTES D'IDENTIFICATION VALIDES SONT CELLES APPARAISSANT AU FORMULAIRE
5. ALLOUER 30 JOURS OUVRABLES SUIVANT LA DATE DE RÉCEPTION POUR LE TRAITEMENT D'UNE DEMANDE DUMENT COMPLÉTÉE
6. LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE POURRAIT ÊTRE RETARDÉ SI CERTAINES INFORMATIONS SONT MANQUANTES OU ILLISIBLES
7. LES DEMANDES SIGNÉES DEPUIS PLUS DE 60 JOURS FERONT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION SUPPLÉMENTAIRE AUPRÈS DE L'EMPLOYEUR OU DE L'ORGANISME
8. POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, COMMUNIQUEZ AVEC LE *CENTRE DES DONNÉES* DU SERVICE DE POLICE AU 450 463-7100, POSTE 3567
9. COÛT (SI APPLICABLE)
 1. LE COÛT D'UNE DEMANDE DE VÉRIFICATION D'EMPÊCHEMENT EST FIXÉ SELON LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT MUNICIPAL CA-2009-108 EN VIGUEUR AU MOMENT DE VOTRE DEMANDE
 2. FOURNIR UN CHEQUE DE COMPAGNIE OU UN MANDAT POSTE LIBELLÉ AU NOM DE LA VILLE DE LONGUEUIL ** AUCUN CHEQUE PERSONNEL N'EST ACCEPTE.
10. FAIRE PARVENIR LES FORMULAIRES COMPLÉTÉS À :
*SERVICE DE POLICE
AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL
CENTRE DES DONNÉES – LOI D'ACCÈS
7151 COUSINEAU
SAINT-HUBERT (QUEBEC) J3Y 9K5*

LOI D'ACCÈS	
Date de réception	
Date retournée	
Date de réception	
Date retournée	
Date de réception	
Date retournée	
Date de réception	
Date retournée	

Signature: _____